

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE LA MATANIE**  
**MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 14 septembre 2020 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents :       Monsieur Denis Santerre, maire  
                          Madame Nicole Marcheterre, conseillère au siège #2  
                          Madame Gabrielle Trigaux, conseillère au siège #3  
                          Monsieur Alain Leprince, conseiller au siège #5  
                          Madame Marie-Claude Saucier, conseillère au siège #6

Sont absentes :       Madame Odette Simoneau, conseillère au siège #1  
                          Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

---

*1. Ouverture de l'assemblée*

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h. Il remercie les membres du conseil et les citoyens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

En vertu de la résolution #2020-121 adoptée conformément aux directives sanitaires du gouvernement provincial, le nombre de personnes du public dans la salle du conseil est limité à huit (8) personnes afin de permettre le respect de la distanciation physique entre les individus. Un enregistrement audio sera réalisé et disponible en différé sur le site internet de la municipalité pour les personnes ne pouvant assister à la séance en raison du nombre de places limité.

*2. Adoption de l'ordre du jour*

1. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal
4. Présentation et adoption des comptes
5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
6. **Administration générale**
  - 6.1. Départ à la retraite de la directrice générale adjointe (cadeau de reconnaissance)
  - 6.2. Ouverture du poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e)
  - 6.3. Renouvellement du contrat de service avec TELUS Communications ou implantation de la téléphonie IP
  - 6.4. Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées
7. **Sécurité publique**
  - 7.1. Problématique avec la présence d'un chien sur la route du Cimetière
  - 7.2. SRSI – Renouvellement de l'entente intermunicipale
8. **Transport**
  - 8.1. Approvisionnement en propane pour le chauffage au garage municipal
9. **Hygiène du milieu**
  - 9.1. Remplacement de l'interface opérateur pour le traitement de l'eau potable
10. **Aménagement, urbanisme et développement**
  - 10.1. Iristel – Demande d'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la municipalité
  - 10.2. Demande de dérogation mineure #2020-04 de la Madame Tania Ouellette (6B de la Mer)
  - 10.3. Rencontre avec les représentants de la caisse Desjardins – Projet du troisième lieu
11. **Loisirs, culture, santé et bien-être**
  - 11.1. Programmation virtuelle de la semaine de la municipalité 2020
  - 11.2. Service de garderie municipale à l'école Assomption pour l'année scolaire 2020-2021
  - 11.3. AGRTQ – Appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale auprès du gouvernement

**12. Suivi de la dernière période de questions**

**13. Divers**

13.1. Fabrique de Baie-des-Sables – Publication du feuillet paroissial sur le site web de la municipalité

13.2. Fabrique de Baie-des-Sables – Demande d’une rencontre pour l’avenir de l’église

13.3. Louis Pascal Laforest – Dénonciation des mesures sanitaires et de l’érosion de la démocratie

13.4. Bilan du grand marché aux puces de Baie-des-Sables

**14. Période de questions du public**

**15. Levée de l’assemblée**

**2020-151 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l’ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d’adopter l’ordre du jour du 14 septembre 2020 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l’unanimité des conseillers (ères).

**3. *Approbaton du procès-verbal***

**2020-152 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AOÛT 2020**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 3 août dernier;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d’approuver le procès-verbal du 3 août 2020 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l’avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l’unanimité des conseillers (ères).

**4. *Présentation et adoption des comptes***

**2020-153 APPROBATION DES COMPTES AU 31 AOÛT 2020**

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois d’août 2020;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d’autoriser et d’approuver le paiement des comptes suivants au 31 août 2020 :

Liste des comptes à payer (incluant les paiements directs préautorisés)	70 588.46	\$
Liste des comptes payés (chèques # 8171 à #8175)	760 371.59	\$
Liste des salaires nets payés (dépôts directs #501019 au #501047)	21 859.22	\$
<b>Total des comptes au 31 août 2020</b>	<b>852 819.27</b>	<b>\$</b>

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l’unanimité des conseillers (ères).

***CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS***

*Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.*

\_\_\_\_\_  
*Adam Coulombe, g.m.a.*

**5. *Période de questions du public en regard des points à l’ordre du jour***

Des questions en lien avec les points suivants ont été soulevées :

- Demande de dérogation mineure #2020-04 de la Madame Tania Ouellette (6B de la Mer);
- Louis Pascal Laforest – Dénonciation des mesures sanitaires et de l'érosion de la démocratie.

6.1. *Départ à la retraite de la directrice générale adjointe (cadeau de reconnaissance)*

**2020-154     DÉPART À LA RETRAITE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE (CADEAU DE RECONNAISSANCE)**

Considérant que la directrice générale adjointe, Madame Huguette Marcoux, désire prendre sa retraite à partir du 8 octobre 2020;

Considérant que cette dernière est en poste au sein de la Municipalité de Baie-des-Sables depuis le 3 août 2009;

Considérant la *Politique pour souligner les évènements spéciaux* adoptée en vertu de la résolution #2018-155;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu :

- de souligner la contribution de Madame Huguette Marcoux pour la municipalité et son départ à la retraite dans le prochain bulletin d'information municipale;
- de lui remettre un cadeau de reconnaissance selon la politique en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.2. *Ouverture du poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e)*

**2020-155     OUVERTURE DU POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E)**

Considérant le départ à la retraite de Madame Huguette Marcoux le 8 octobre prochain qui agit à titre de directrice générale adjointe;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'ouvrir le poste de directeur(trice) générale(e) adjoint(e) selon les conditions suivantes :

- Le poste est à temps partiel et permanent (3 jours ou 21 heures par semaine);
- Le taux horaire est établi selon l'échelle salariale en vigueur (classe 2, salaire variant de 18.06 \$ à 22.57 \$);
- Le poste sera ouvert aux candidatures par la diffusion d'un publipostage distribué sur tout le territoire de la municipalité de Baie-des-Sables;
- L'offre d'emploi sera également inscrite sur le site Internet d'Emploi Québec et de la municipalité;
- La réception des offres de service et des curriculum vitae se fera jusqu'au 28 septembre 2020.

L'offre d'emploi telle que préparée et remise aux membres du conseil par le directeur général et secrétaire-trésorier est acceptée.

Le maire, Monsieur Denis Santerre, et/ou le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à effectuer une présélection des candidats au besoin et à planifier les entrevues d'embauche. Les membres du conseil municipal seront invités à participer aux entrevues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*6.3. Renouvellement du contrat de service avec TELUS Communications ou implantation de la téléphonie IP*

Une collecte d'information et une étude du dossier ont été réalisées ces derniers mois. Les informations seront actualisées pour la prochaine séance du conseil en vue d'une adoption de proposition pour l'implantation de la téléphonie IP dans la majorité des bâtiments municipaux.

*6.4. Demande de soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées*

**2020-156     DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET DES ACCÈS AUX INSTALLATIONS DES EAUX USÉES**

Il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu de demander des soumissions pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et des accès aux installations des eaux usées pour la saison hivernale 2020-2021 aux entreprises locales suivantes :

- Les Entreprises Gilles Fournier;
- Entreprise Daniel Duchaine.

Le devis tel que préparé et remis par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est accepté. Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité au plus tard le 28 septembre 2020 à 10 h.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*7.1. Problématique avec la présence d'un chien sur la route du Cimetière*

**2020-157     PROBLÉMATIQUE AVEC LA PRÉSENCE D'UN CHIEN DANGEREUX SUR LA ROUTE DU CIMETIÈRE**

Considérant que de nombreuses plaintes ont été reçues ces dernières années relatives à la présence d'un chien dangereux en liberté sur la route du Cimetière;

Considérant que ce chien appartient à Monsieur Vincent Bélanger résident au 33 route du Cimetière;

Considérant que ce dernier a déjà été avisé verbalement à plusieurs reprises ainsi que dans une lettre datée du 30 septembre 2019;

Considérant le chapitre 4 sur les animaux du *Règlement numéro 2019-02 sur la qualité de vie*;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu de consulter et mandater un conseiller juridique pour aviser le contrevenant de son obligation de respecter le *Règlement sur la qualité de vie*. De plus, le personnel de la municipalité est autorisé à faire appel aux services de fourrière municipale afin de capturer rapidement tout chien errant sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*7.2. SRSI – Renouvellement de l'entente intermunicipale*

La MRC de La Matanie présentera prochainement au cours d'une séance du conseil des maires et soumettra un projet d'entente intermunicipale en matière de protection incendie aux municipalités locales. Ces dernières auront 60 jours pour exprimer leur intérêt.

*8.1 Approvisionnement en propane pour le chauffage du garage municipal*

**2020-158     APPROVISIONNEMENT EN PROPANE POUR LE CHAUFFAGE DU GARAGE MUNICIPAL**

Considérant que les fournisseurs en propane désirent des ententes de 3 ans en vue d'amortir les frais de manutention et d'installation des réservoirs;

Considérant que ces derniers ne peuvent garantir le prix plus de 12 mois;

Considérant que la consommation annuelle de la municipalité est d'environ 14 000 litres;

Considérant que notre fournisseur actuel, Solugaz, offre à la municipalité un contrat à prix fixe au montant de 0.49 \$ (0.3840\$ en 2019) du litre livré pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021;

Considérant que cela représente une dépense annuelle d'environ 6 860 \$ avant les taxes;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu de retenir la soumission de « Solugaz inc. » au prix de 0.49 \$ le litre livré plus les taxes applicables pour l'approvisionnement en propane. Ce prix est valide pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 jusqu'au 30 septembre 2021. Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, ou la directrice générale adjointe, Madame Huguette Marcoux, sont autorisés à signer le contrat de vente de propane à prix fixe.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### 9.1. Remplacement de l'interface opérateur pour le traitement de l'eau potable

##### **2020-159     REEMPLACEMENT DE L'INTERFACE OPÉRATEUR AU BÂTIMENT DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE**

Considérant qu'il a lieu de remplacer l'interface opérateur au bâtiment de traitement de l'eau potable;

Considérant que le nouveau système de prise de données à l'installation de production d'eau potable permettra de fournir les volumes d'eau produite dans un format de fichier requis par le *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)* dans le cadre du *Bilan annuel de la stratégie municipale d'économie d'eau potable*;

Considérant que cela permettra d'éliminer le transfert des données via des disquettes informatiques, un support informatique qui est désuet;

Considérant que ces travaux sont prévus dans le programme triennal des immobilisations;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu d'accepter l'estimation en date du 10 septembre 2020 d'Automation d'Amours de Sayabec au montant de 12 000 \$ plus les taxes pour le remplacement de l'interface opérateur à la station de traitement de l'eau potable. Ces travaux incluent également toute la programmation nécessaire.

Cette dépense d'investissement sera financée à même le surplus accumulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

##### **2020-160     MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION DE L'AUTOMATE OMRON POUR LA RÉGULATION DE LA VALVE MODULANTE AU BÂTIMENT DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE**

Considérant que la valve modulante de la source d'eau potable opère manuellement depuis quelques années à la suite d'un dysfonctionnement en mode automatique;

Considérant que les composantes mécaniques de la valve modulante ont été vérifiées pour s'assurer de son bon fonctionnement;

Considérant qu'il a lieu de revoir l'ensemble de la programmation dans l'automate de marque Omron qui régule la valve modulante;

En conséquence, il est proposé par Madame Nicole Marcheterre et résolu d'accepter l'estimation en date du 10 septembre 2020 d'Automation d'Amours de Sayabec au montant de 2 400 \$ plus les taxes pour la modification de la programmation de l'automate de marque Omron qui régule la valve modulante de la source d'eau potable.

Cette dépense sera financée à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *10.1. Iristel – Demande d'achat d'une parcelle de terrain appartenant à la municipalité*

#### **2020-161      VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À TÉLÉCOMMUNICATION DE L'EST – MEMBRE DE LA FAMILLE IRISTEL POUR L'IMPLANTATION D'UNE TOUR DE COMMUNICATION**

Considérant que Télécommunication de l'Est (Iristel) désire implanter une tour de communication sur le terrain situé au 115 route 132 à Baie-des-Sables;

Considérant que pour faciliter l'installation de cette tour de communication, Télécommunication de l'Est souhaite acquérir une parcelle de terrain rattachée au Centre communautaire Gabriel-Raymond;

Considérant que la parcelle de terrain demandée initialement est située à l'intersection de la route 132 et de la rue des Pins sur le lot P-195-1 et a une superficie d'environ 1 255 pieds carrés selon la résolution #2020-130;

Considérant que la nouvelle parcelle de terrain demandée selon le plan préliminaire du 6 août 2020 préparé par Michel Asselin, arpenteur-géomètre (dossier 15 299), est située sur le lot 5 933 539 du Cadastre du Québec et a une superficie d'environ 350.3 mètres carrés (+/- 3 771 pieds carrés);

Considérant que le conseil municipal ne voit pas d'objection à cette cession;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Leprince et résolu de céder la parcelle de terrain visée par le demandeur Télécommunication de l'Est (Iristel) au prix de 2.50 \$ le pied carré tel qu'identifié dans le plan préliminaire joint au courriel du 7 août dernier.

Le maire, Monsieur Denis Santerre, et le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, sont autorisés à signer tous les documents nécessaires (acte de cession) au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables afin de procéder à cette transaction auprès d'un notaire au choix de l'acquéreur et aux frais de ce dernier. S'il y a lieu, les frais de l'arpenteur géomètre sont également au frais de l'acquéreur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

#### *10.2. Demande de dérogation mineure #2020-04 de la Madame Tania Ouellette (6B de la Mer)*

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe les personnes présentes que la demanderesse a retiré sa demande de dérogation mineure et a modifié son projet de construction de remise résidentielle afin de respecter l'ensemble des normes d'implantation actuellement en vigueur.

#### *10.3. Rencontre avec les représentants de la caisse Desjardins – Projet du troisième lieu*

Les élus sont conviés à une rencontre entre les représentants de la Caisse Desjardins et les représentantes porteuses du Projet du troisième lieu (centre multiservice) demain le 15 septembre 2020 à 9 h à la salle du conseil municipal.

*11.1. Programmation virtuelle de la semaine de la municipalité 2020*

Des fiches et dépliants d'informations seront envoyés aux nouveaux arrivants dans le cadre de la semaine de la municipalité. Les gens sont également invités à consulter les publications virtuelles sur les réseaux sociaux sur les différentes thématiques journalières de cette semaine.

*11.2. Service de garderie municipale à l'école Assomption pour l'année scolaire 2020-2021*

Le directeur général informe les élus sur le nombre d'inscriptions reçues actuellement au service de garderie municipale à l'école Assomption.

*11.3. AGRTQ – Appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale auprès du gouvernement*

**2020-162      DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS- LOGIS**

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2.30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

En conséquence, il est proposé par Madame Gabrielle Trigaux et résolu de :

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique;

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Madame Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, Monsieur Christian Dubé, et au ministre des Finances, Monsieur Éric Girard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

*12. Suivi des dernières périodes de questions*

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

*13. Divers*

*13.1. Fabrique de Baie-des-Sables – Publication du feuillet paroissial sur le site web de la municipalité*

**2020-163      PUBLICATION DU FEUILLET PAROISSIAL SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ**

Considérant que le conseil de la Fabrique de Baie-des-Sables demande à la Municipalité de Baie-des-Sables de publier les feuillets paroissiaux sur le site web de la municipalité;

Considérant qu'il n'y pas de frais supplémentaires pour la municipalité à effectuer la publication de ce document sur son site web et que le temps consacré à sa mise en ligne est minime;

En conséquence, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier et résolu d'autoriser la direction à publier sur le site web de la municipalité les feuillets paroissiaux émis par la Fabrique de Baie-des-Sables et cela, entièrement gratuitement. Les représentants de la Fabrique devront fournir les documents à publier selon les modalités établies par la direction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

### *13.2. Fabrique de Baie-des-Sables – Demande d'une rencontre pour l'avenir de l'église*

Une rencontre est fixée le lundi 28 septembre 2020 à 19 h au centre communautaire Gabriel-Raymond entre les élus municipaux et les membres du conseil de la Fabrique de Baie-des-Sables.

### *13.3. Louis Pascal Laforest – Dénonciation des mesures sanitaires et de l'érosion de la démocratie*

Le conseil municipal ne voit pas l'intérêt de la municipalité de Baie-des-Sables à prendre position dans ce dossier.

### *13.4. Bilan du grand marché aux puces de Baie-des-Sables*

Monsieur Alain Leprince fait un bilan sommaire du grand marché aux puces de Baie-des-Sables qui a lieu le 5 et 6 septembre dernier.

## *14. Période de questions du public*

Les points suivants ont été soulevés :

- Chien dangereux sur la route du Cimetière;
- Limite du nombre de chiens par unité d'occupation en vertu de la réglementation;
- Cryptovirus qui a infecté le serveur de la municipalité;
- Nettoyage du lac à feu dans le 4<sup>e</sup> Rang Ouest;
- Récupération des résidus de pavage pour le rechargement de la cour du garage municipal;
- Tirages lors du grand marché aux puces de Baie-des-Sables;
- Nivelage des chemins municipaux;
- Feuillelet paroissial sur le site web de la municipalité.

## *15. Levée de l'assemblée*

### **2020-164      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Marie-Claude Saucier résolu de lever la séance à 20 h 50.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

---

Denis Santerre  
Maire

---

Adam Coulombe  
Directeur général et secrétaire-trésorier



*Je, Denis Santerre, maire de la Municipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

---

*Denis Santerre  
Maire*